



## COVOITUR'INFO n° 23

### RETOUR SUR LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2017

21 690

Inscrits sur  
notre  
plateforme

18

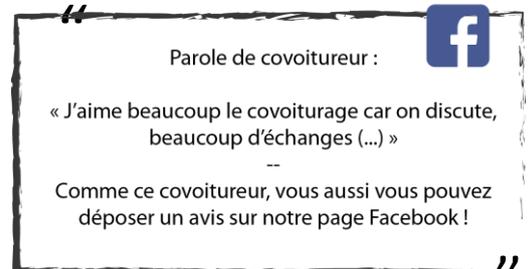
Entreprises et  
administrations  
ayant un module

46 542

Recherches de  
trajets effectuées  
sur notre site

5 862

Annonces de  
trajets  
disponibles



Notre compteur affiche au 31 décembre 2017, un total de 21 690 inscrits qui nous font confiance sur notre plateforme ! Entreprises comme particuliers, tous avez contribué à faire évoluer et progresser Covoiturage Auvergne. Un échange mutuel qui va se poursuivre durant l'année 2018...

### RÉFÉRENTS PDE : A VOS AGENDAS !

Qui dit nouvelle année dit nouvelles animations dans vos établissements ! Covoiturage Auvergne va vous solliciter dans les tous prochains jours pour établir un suivi de votre communication actuelle autour du covoiturage. S'ensuivront un accompagnement sur votre plan de communication ainsi que des animations auprès de vos collaborateurs. Pour vous aider dans cette démarche, voici quelques dates importantes à noter :

- semaine du développement durable : du 30 mai au 05 juin 2018
- journée mondiale de l'environnement : 5 juin 2018
- semaine de la mobilité : du 15 septembre au 21 septembre 2018.



### AUVERMOOV : 4 PROJETS INNOVANTS RETENUS CETTE ANNÉE

L'édition 2018 du concours [Auvermoov](#), initié par le Syndicat Mixte des Transports de l'agglomération Clermontoise, a permis à 30 start-up de présenter des projets innovants en matière de mobilité. La remise des prix a eu lieu le 19 janvier dernier. 4 projets lauréats ont été choisis par le public et un jury de professionnels :

- Koboo : solution de location de vélos connectés ;
- Geovelo : application de calcul d'itinéraire vélo ;
- Sophie : trottinettes en libre-service ;
- Klaxit : application pour faciliter le covoiturage domicile/travail en temps réel.



Ces différents projets seront expérimentés sur l'agglomération clermontoise à partir de l'automne 2018. Une bonne nouvelle en termes de mobilité qui vient s'ajouter en complémentarité des performances de Covoiturage Auvergne.



## CHALLENGE MOBILITÉ 2018 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Challenge mobilité fait son grand retour le 7 juin 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes sous le thème du covoiturage !

Événement incontournable de la mobilité durable, il vise à faire évoluer les comportements en termes de mobilité. Le principe est simple : l'espace d'une journée, le plus grand nombre possible de collaborateurs et agents des entreprises et des services publics, doivent relever le défi de se rendre sur leur lieu de travail « autrement ». Qu'entend-on par autrement ? Le bus, le vélo, le train, le covoiturage, les rollers, ou tout moyen de locomotion alternatif à la voiture individuelle !

Cette année, [Covoiturage Auvergne](#), aux côtés du [Parc National des Volcans d'Auvergne](#), constituera le relais sur le territoire auvergnat. De la recherche de participants, en passant par l'accompagnement aux inscriptions, jusqu'à la promotion et la communication de l'événement, Covoiturage Auvergne sera votre interlocuteur. Que vous soyez une entreprise privée ou un établissement public, **venez participer !**

## COVOIT'OURA! ÉVOLUE POUR DEVENIR MOV'ICI

La Région Auvergne Rhône-Alpes a lancé le 30 janvier 2018 sa nouvelle plateforme de covoiturage : **MOV'ICI !**

Elle se substitue à Covoit'OùRA ! créée en Rhône-Alpes en 2016, et propose de nouvelles fonctionnalités dont :

- Une application mobile
- La possibilité de certifier son trajet
- Le paiement en ligne
- La possibilité de parrainer ses collègues et ses amis.

[Mov'ici](#) et [Covoiturage Auvergne](#) restent interopérables : l'ensemble des trajets disponibles sur l'une ou l'autre plateforme est mutualisé pour augmenter vos chances de covoiturer.

## ASSISES DE LA MOBILITÉ

Les assises nationales de la mobilité se sont déroulées à l'automne 2017 sous forme d'une large concertation organisée à l'échelle nationale. Elles ont permis de travailler sur six thèmes : environnement, numérique, fractures sociales et territoriales, intermodalité, sécurité et sûreté, gouvernance et financement. 2 500 contributions ont été collectées. Les conclusions ont été publiées sous forme de synthèses, toutes accessibles en ligne sur <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/syntheses>. Le sujet du covoiturage y figure en bonne place et de nombreuses propositions favorables au développement des mobilités alternatives ont été formulées comme :

- développer des incitatifs au covoiturage ainsi qu'un système de preuve des trajets effectués
- faciliter le covoiturage et le partage de véhicule en zone peu dense
- organiser un appel à projet pour favoriser le développement de projets de mobilité innovants sur les territoires

Ces assises permettront de préparer le futur projet de loi d'orientation des mobilités qui sera présenté par le gouvernement au premier semestre 2018.

